

No 30.

PROCÈS-VERBAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES
DU CANADA

SEANCE DU MARDI, 14 OCTOBRE 1919.

PRIÈRES.

M. l'Orateur donne à la Chambre communication de la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
CANADA.

OTTAWA, 11 octobre 1919.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que l'honorable Juge en Chef du Canada, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra dans la salle des séances du Sénat, mardi le 14 octobre, à 8.30 p.m., pour y donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre dévoué serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Pour le secrétaire du Gouverneur général.

A l'Honorable

ORATEUR de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. Rowell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, met devant la Chambre,— Copie du décret du conseil, C.P. 1861, du 6 septembre 1919, priant Sa Majesté d'émettre des lettres patentes à chacune des personnes suivantes mentionnées:—

L'honorable Sir George Halsey Perley, C.C.M.G., Haut Commissaire pour le Canada à Londres.

L'honorable Sir Albert Edward Kemp, C.C.M.G., ministre outre-mer des Forces Militaires Canadiennes dans le Royaume-Uni; désignant et nommant chacune d'elles Commissaire et Plénipotentiaire, en ce qui concerne le Canada, avec pleins pouvoirs à dater du 1er janvier 1919, de signer les traités conclus au Congrès de la Paix.

Du consentement de la Chambre, les bills suivants sont respectivement présentés, lus la première fois, et la seconde lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill (No 30), Loi modifiant la Loi de la Cour de l'Echiquier.—*M. Doherty.*